Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 073-217302058-20260511-20260506-DE

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE	COMMUNE DU PONTET EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Nombre de conseillers En exercice: 11 — Présents: 9 — Votants: 8 — Absents: 2	**Séance du 11 mai 2026** L'an deux mil vingt-six, le onze du mois de mai à dix-huit heures et trente-huit minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué en session ordinaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle communale, sous la Présidence de Vincent BRAND, maire.
Date de convocation : 30/04/2026 Date d'affichage de la délibération : 12/05/2026	**Présents :** Alexandra BERGER, Yann BERGER, Vincent BRAND, André DAZY, Anaïs DIDELLE, Sébastien GENOULAZ, Alex GERBIER, Daniel PILLET et Justine PEPIN **Votants :** Alexandra BERGER, Vincent BRAND, André DAZY, Anaïs DIDELLE, Sébastien GENOULAZ, Alex GERBIER, Daniel PILLET et Justine PEPIN **Elu ayant donné pouvoir :** aucun **Absents :** Ann-Charlotte GINET et Françoise LESTRAT **Secrétaire de séance** : Alexandra BERGER

Délibération n°2026-05-06: Devis pour le curage du fossé de la route des Mouches

Le fossé de la route des mouches nécessite un curage. Un devis a été demandé à l'entreprise Yann BERGER pour effectuer ces travaux. Le montant s'élève à 1800€ TTC.

Considérant le risque de débordement et l'intérêt de curer ce fossé,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **AUTORISE** le maire à signer ce devis
- **CHARGE** le maire du suivi de ces travaux

Vote : 7 voix pour – 1 abstention.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et année précisés ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

La secrétaire de séance,
Alexandra BERGER

MAIRIE du PONTET (Savoie)

Le Maire,
Vincent BRAND

Acte rendu exécutoire le 12 mai 2026 - télétransmis en préfecture de Savoie et affiché le 12 mai 2026

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 073-217302058-20260511-20260506-DE